

# Communiqué de presse du 10 février 2015

## Les tours Duo doivent être annulées

### Le permis est basé sur un photomontage erroné

L'association Monts 14 a demandé au cabinet de géomètre-expert Arnaud Robin une expertise de la covisibilité des tours Duo avec le Dôme du Panthéon, depuis l'Arc de Triomphe. Ce photomontage figure dans le rapport de l'enquête publique d'évaluation environnementale liée au permis de construire. Le verdict est sans appel : l'impact de ces constructions sur les abords du monument historique est grossièrement sous-estimé.

Le rapport de la Commissaire enquêtrice comporte par ailleurs d'autres graves erreurs à divers niveaux : procédure, plan des hauteurs, oubli des tours à venir, etc.

Un avis favorable pour le permis de construire a été émis sur une base fautive.

Le Dôme des Invalides étant déclassé, le permis doit être invalidé.

**Photomontage  
Monts14**



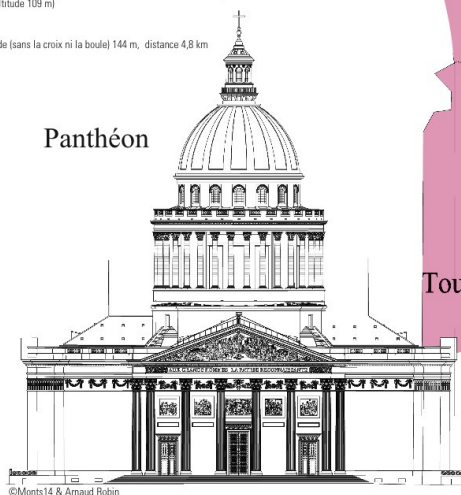
**Photomontage  
Ivanohé Cambridge**



**Expertise du géomètre-expert  
Arnaud Robin**

Vue depuis l'Arc de Triomphe  
(altitude 109 m)

altitude (sans la croix ni la boule) 144 m, distance 4,8 km



altitude 218 m, distance 8,4 km